

1 Identification de la substance/du du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

NETTOYANT DÉSINFECTANT CUISINE JAVEL CITRON

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Nettoyant désinfectant cuisine (TP4).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

INNOVIS BVBA

Kanaaldijk 255

2900 Schoten

Tél: 003236471678 — Fax: 003236446834

E-mail: info@innovis.be — Site web: http://www.innovis.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Belgique : 003270245245

France : Centre antipoison de Nancy:03.83.85.85.18

2 Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

C – Corrosif

2.2 Contient: hypochlorite de sodium et de l'hydroxyde de sodium

2.3 Éléments d'étiquetage:

Symboles:



C - Corrosif

Phrases de risque:

R35 Provoque de graves brûlures.

Phrases de sécurité:

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S50 Ne pas mélanger avec d'autres produits, peut libérer un gaz dangereux (chlore).

S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.4 Autres dangers:

La solution dans l'eau est une base forte, qui réagit violemment avec les acides et qui est corrosive.

3 Composition/informations sur les composants:

hypochlorite de sodium, solution Cl actif	1 < C <= 5	CAS N°: 7681-52-9 EINECS: 231-668-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488154-34 CLP Classification: SGH: SGH05 - Corr. cut. 1B - Corrosion – Danger - H314 SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 Phrases R: C R34-31 ; N R50
Hydroxyde de sodium	1 < C <= 5	CAS N°: 1310-73-3 EINECS: 215-185-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27 CLP Classification: SGH05 - Corr. cut. 1A - Corrosion – Danger - H314 Phrases R: C R35
Myristamine oxide	0 < C <= 1	CAS N°: 3332-27-2 EINECS: 222-059-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119949262-37 CLP Classification: SGH07 - Tox. aiguë 4 Point d'exclamation - Attention - H302 - Irr.cut.2 H315 SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 SGH09 - Tox. aq. aiguë 1 - Environnement - Attention - H400 Phrases R: Xn N R22-38-41-50

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section, figure au chapitre 16.

4 Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux: Risque de lésions oculaires graves

Ingestion: graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation

Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Avis aux médecins

5 Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie, des gaz irritants se dégagent.

5.3 Conseils aux pompiers:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection. Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs.

5.4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

Laver ensuite abondamment à l'eau

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7 Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver à l'abri du gel. Ne pas mélanger à d'autres produits.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Utilisation professionnelle

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Limite(s) d'exposition: • Hydroxyde de sodium : VME mg/m³ = 2

8.2 Contrôles de l'exposition:

Protection des voies respiratoires:

Ne pas inhaler les vapeurs.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection de la peau:

tablier résistant aux produits chimiques. Porter des gants appropriés: gants en Néoprène

Protection des yeux:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Autres protections:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

9 Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

pH en solution dans l'eau: 13 à 20°C

Masse volumique apparente: 1,054 à 20°C

Aspect/20°C: Liquide

Point d'éclair: Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz): non applicable

Température d'auto-inflammabilité: Non applicable

Limite supérieure d'inflammabilité

ou limites d'explosivité (Vol %): Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

Limite inférieure d'inflammabilité

ou limites d'explosivité (Vol %): Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.

Propriétés explosives: non applicable

Propriétés comburantes: non applicable

Viscosité: 180 - 300 cP à 20°C

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Odeur: citron

Couleur: incolore / jaune clair

9.2 Autres informations:

Hydrosolubilité: Produit hydrosoluble

Liposolubilité: Non concerné

Solubilité aux solvants: Non Concerné

10.1 Réactivité:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Ne pas mélanger avec d'autres produits

10.4 Conditions à éviter:

PAS de contact avec les surfaces chaudes.

10.5 Matières incompatibles:

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Ne pas respirer les fumées.

11 Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12 Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité:

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Non déterminé.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Non déterminé.

12.6 Autres effets néfastes:

Toxicité aquatique:

N°CAS 3332-27-2 Myristamine oxide:

CL50 Poissons - 96h: 2,67 mg/l

Cl50 Daphnia magna - 48h: 3,1 mg/l

CE50 Algues - 72h: 0,19 mg/l

13 Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13.2 Emballages contaminés:

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

13.3 Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):

Code de l'environnement art. L.541-11 à 39 et R.541-13 à 41 (élimination des déchets); art. R.541-42 à 48 (circuits de traitement des déchets)

Arrêté du 29/07/05 (contrôle des circuits d'élimination)

14 Informations relatives au transport:

14.1 Information(s) générale(s):

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14.2 Numéro ONU: 1760

Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. - CORROSIVE LIQUID, N.O.S. - BIJTENDE VLOEISTOF, N.E.G. - ÄTZENDER FLÜSSIGER STOFF, N.A.G. - LIQUIDO CORROSIVO, N.E.P.(contient de l'hypochlorite de sodium)

14.3 Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14.3.1. Classe(s) de danger pour le transport : 8

14.3.2. Groupe d'emballage: II

14.3.3. Etiquettes ADR/RID: 8

14.3.4. Code danger: 80

14.3.5. Code de classification et dispositions spéciales: C9 274

14.3.6. Instructions d'emballage: P001 IBC02

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

- 14. 4. 1. Classe: 8
- 14. 4. 2. Groupe d'emballage: II
- 14. 4. 3. Polluant marin: non
- 14. 4. 4. N° FS: F-A, S-B
- 14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG: 8
- 14. 4. 6. Instructions d'emballage: P001

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

- 14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 8
- 14. 5. 2. Groupe d'emballage: II
- 14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA: 8
- 14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:
Aéronef passager et cargo

14. 6. Dangers pour l'environnement: Non concerné.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Se référer aux rubriques 7 et 8.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

14.9 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Caractéristiques de danger: Risque de lésions oculaires graves

Indications supplémentaires: Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.

15 Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004:

Hypochlorite de sodium (N°CAS: 7681-52-9):1,69%(m/m)
Agents de surface non ioniques : moins de 5%
Agents de surface anioniques : moins de 5%
Agents de blanchiment chlorés : moins de 5%
Polycarboxylates : moins de 5%
Savon : moins de 5%
Parfum, limonène

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

pas de données disponibles

16 Autres informations:

La signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité:

CAS: Chemical Abstracts Service

EINECS: European Inventory of Existing Commercial chemical Substances

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

PTB: persistantes, toxiques et bioaccumulables

zPzB: substances très persistantes et très bioaccumulables

CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals

DPD: Dangerous Preparations Directive

La signification des Phrases R & H utilisés dans la fiche de données de sécurité:

R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R34 Provoque des brûlures.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R35 Provoque de graves brûlures.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes:

Aucun

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.